

Répartition du coût du service 2018

Suite à la décision D-2017-107

Table des matières

Liste des tableaux

Tableau 1 Répartition par fonction du coût du service 2018 (M\$)	6
Tableau 2 Répartition par fonction de la base de tarification 2018 (k\$)	7
Tableau 3 Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service 2018 (M\$)	8
Tableau 4 Description des facteurs de répartition de la base de tarification	9
Tableau 5 Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service	10
Tableau 6 Description des facteurs de répartition par service	13
Tableau 7 Répartition par composante du coût du service 2018 (M\$)	14
Tableau 8 Répartition par service du coût du service 2018 (M\$)	15
Tableau 9 Répartition du coût du service 2018 (M\$).....	16
Tableau 10 Effet de l'imputation des revenus de point à point à court terme sur les coûts répartis à chaque service 2018 (M\$).....	17

Modifications depuis la demande R-3981-2016¹

Facteur de répartition – rubrique Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs

- 1 Les montants relatifs à cette nouvelle rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon le
- 2 même facteur de répartition que la rubrique Frais corporatifs. Comme mentionné au dossier
- 3 R-4009-2017², considérant que ces coûts s'apparentent aux frais corporatifs, la méthode de
- 4 répartition des frais corporatifs pour répartir les autres composantes du coût des avantages
- 5 sociaux futurs aux différentes unités d'affaires d'Hydro-Québec a été utilisée.

Facteur de répartition – rubrique Amortissement – retraits d'actifs

- 6 La Régie s'est dite satisfaite des modifications apportées au facteur de répartition de la
- 7 rubrique Amortissement – retraits d'actifs³. Elle retenait également que le Transporteur, pour
- 8 l'année 2015, n'était pas en mesure d'identifier d'actifs spécifiques pouvant faire l'objet d'une
- 9 affection directe. Pour l'année 2018, le Transporteur n'est pas en mesure d'identifier des actifs
- 10 spécifiques pouvant faire l'objet d'une attribution directe.

¹ R-3981-2016, D-2017-049.

² R-4009-2017, HQTD-1, Document 1, p. 7 et 8.

³ R-3903-2014, D-2015-017, par. 545.

Tableau 1
Répartition par fonction du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	2 Base de tarification 13 soldes					7 Rendement sur la base de tarification (note 2)	8 Dépenses nécessaires à la prestation du service					13 Revenus requis
	2 Spécifiques	3 CCR et CT (note 1)	4 Soutien (note 1)	5 Télécom (note 1)	6 Total		8 Spécifiques	9 CCR et CT (note 3)	10 Soutien (note 3)	11 Télécom (note 3)	12 Total	
1 Raccordements des centrales	3 043,4	19,6	75,3	118,1	3 256,5	222,8	132,8	21,8	87,1	5,7	247,5	470,3
2 Postes élévateurs	1 626,4	10,5	40,2	63,1	1 740,3	119,0	108,5	11,7	46,6	3,0	169,8	288,8
3 Raccordements de type Toulustouc	38,3	0,2	0,9	1,5	41,0	2,8	2,0	0,3	1,1	0,1	3,4	6,2
4 Autres	1 588,1	10,3	39,3	61,6	1 699,3	116,2	106,5	11,4	45,5	3,0	166,4	282,6
5 Lignes de raccordements	1 417,0	9,1	35,1	55,0	1 516,2	103,7	24,3	10,2	40,6	2,6	77,7	181,4
6 Raccordements de type Toulustouc	81,1	0,5	2,0	3,1	86,7	5,9	1,9	0,6	2,3	0,2	4,9	10,9
7 Autres	1 336,0	8,6	33,1	51,8	1 429,5	97,8	22,5	9,6	38,3	2,5	72,8	170,6
8 Réseau	11 901,9	76,8	294,5	461,8	12 735,1	871,2	677,7	85,4	340,8	22,3	1 126,1	1 997,3
9 Très haute tension : Mtl-Qc et boucle autour Mtl	1 906,3	12,3	47,2	74,0	2 039,8	139,5	127,8	13,7	54,6	3,6	199,6	339,1
10 Très haute tension - Autres	4 552,7	29,4	112,7	176,6	4 871,4	333,2	287,2	32,7	130,4	8,5	458,7	791,9
11 450 kV	564,6	3,6	14,0	21,9	604,2	41,3	16,8	4,0	16,2	1,1	38,1	79,4
12 Haute tension	4 878,3	31,5	120,7	189,3	5 219,8	357,1	245,9	35,0	139,7	9,1	429,7	786,8
13 Raccordements des clients	3 387,3	21,9	83,8	131,4	3 624,4	247,9	307,9	24,3	97,0	6,3	435,5	683,4
14 Postes abaisseurs	2 920,8	18,9	72,3	113,3	3 125,3	213,8	278,8	20,9	83,6	5,5	388,9	602,7
15 Raccordements des clients haute tension	466,5	3,0	11,5	18,1	499,2	34,1	29,0	3,3	13,4	0,9	46,6	80,8
16 Interconnexions	1 121,5	7,2	27,8	43,5	1 200,0	82,1	88,9	8,0	32,1	2,1	131,1	213,2
17 Churchill Falls	90,3	0,6	2,2	3,5	96,6	6,6	10,0	0,6	2,6	0,2	13,4	20,0
18 Ontario	421,2	2,7	10,4	16,3	450,7	30,8	16,5	3,0	12,1	0,8	32,4	63,2
19 Autres	610,0	3,9	15,1	23,7	652,7	44,6	62,4	4,4	17,5	1,1	85,4	130,0
20 Total	19 454,1	125,6	481,4	754,8	20 816,0	1 424,0	1 207,3	139,5	557,0	36,4	1 940,2	3 364,2

Note 1: Répartition des actifs des fonctions CCR et CT, Soutien et Télécommunications au prorata des actifs spécifiques.

Note 2: Répartition au prorata de la base de tarification 13 soldes.

Note 3: Répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR et CT, Soutien et Télécommunications au prorata des actifs spécifiques.

Tableau 2
Répartition par fonction de la base de tarification 2018 (k\$)

1 Rubrique	2 Raccordements des centrales			3 Postes élévateurs				4 Lignes de raccordements				5 Total	6 Réseau				7 Raccordements des clients			8 Interconnexions				9 CCR et CT	10 Soutien	11 Télécom.	12 Total
	13 Raccordements de type Touloustouc			14 Autres			15 Total	16 Très haute tension : Mtl-Qc et boucle autour Mtl	17 Très haute tension - autres	18 450 kV	19 Haute tension		20 Total	21 Postes abaisseurs	22 Raccordements des clients haute tension	23 Total	24 Churchill Falls	25 Ontario	26 Autres	27 Total							
	Raccordements de type Touloustouc	Autres	Total	Raccordements de type Touloustouc	Autres	Total																					
1 Immobilisations corporelles en exploitation																											
2 Valeur d'acquisition																											
3 Postes	67 090	2 632 559	2 699 649	0	0	0	2 699 649	2 586 914	5 412 511	47 062	2 289 454	10 335 941	5 048 122	521 738	5 569 860	204 966	404 374	920 828	1 530 167	0	0	0	20 135 618				
4 Lignes	0	0	0	127 978	1 556 791	1 684 770	1 684 770	740 098	3 470 955	848 371	3 987 252	9 046 676	0	216 300	216 300	11 821	139 134	198 125	349 080	0	0	0	11 296 825				
5 Autres actifs de réseau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	859 739	859 739	0	0	0	0	0	0	0	417 005	142 079	0	1 418 824				
6 Actifs de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	950 353	0	950 353				
7 Télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 755 334	1 755 334				
8 Total	67 090	2 632 559	2 699 649	127 978	1 556 791	1 684 770	4 384 419	3 327 012	8 883 466	895 432	7 136 445	20 242 355	5 048 122	738 038	5 786 160	216 788	543 507	1 118 953	1 879 247	417 005	1 092 432	1 755 334	35 556 954				
9 Amortissement cumulé																											
10 Postes	17 216	1 014 973	1 032 190	0	0	0	1 032 190	1 184 900	2 473 338	29 373	942 993	4 630 603	2 081 849	212 830	2 294 680	115 784	95 238	443 623	654 645	0	0	0	8 612 118				
11 Lignes	0	0	0	22 703	198 739	221 442	221 442	290 297	1 795 237	331 138	1 258 249	3 674 921	0	60 227	60 227	9 195	19 022	76 190	104 407	0	0	0	4 060 997				
12 Autres actifs de réseau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201 656	201 656	0	0	0	0	0	0	0	348 404	91 125	0	641 185				
13 Actifs de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566 888	0	566 888				
14 Télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 008 440	1 008 440				
15 Total	17 216	1 014 973	1 032 190	22 703	198 739	221 442	1 253 632	1 475 197	4 268 574	360 510	2 402 899	8 507 181	2 081 849	273 058	2 354 907	124 979	114 259	519 813	759 052	348 404	658 013	1 008 440	14 889 628				
16 Valeur nette																											
17 Postes	49 874	1 617 586	1 667 460	0	0	0	1 667 460	1 402 014	2 939 173	17 689	1 346 461	5 705 337	2 966 273	308 908	3 275 181	89 182	309 136	477 204	875 522	0	0	0	11 523 499				
18 Lignes	0	0	0	105 275	1 358 052	1 463 327	1 463 327	449 801	1 675 718	517 233	2 729 003	5 371 755	0	156 073	156 073	2 627	120 112	121 935	244 673	0	0	0	7 235 828				
19 Autres actifs de réseau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	658 083	658 083	0	0	0	0	0	0	0	68 602	50 954	0	777 639				
20 Actifs de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383 465	0	383 465				
21 Télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	746 894	746 894				
22 Total	49 874	1 617 586	1 667 460	105 275	1 358 052	1 463 327	3 130 787	1 851 815	4 614 892	534 922	4 733 547	11 735 175	2 966 273	464 980	3 431 253	91 808	429 248	599 139	1 120 195	68 602	434 419	746 894	20 667 325				
23 Actifs incorporels																											
24 Valeur d'acquisition	0	19	19	293	5 722	6 015	6 034	89 899	30 622	41 864	265 521	427 905	1 998	10 995	12 993	96	194	18 942	19 231	349 741	129 047	41 051	986 002				
25 Amortissement cumulé	0	18	18	1	1 195	1 196	1 214	12 275	8 415	4 821	51 029	76 539	308	3 086	3 394	35	1	2 157	2 193	303 469	90 768	33 135	510 712				
26 Valeur nette	0	1	1	292	4 527	4 819	4 819	77 624	22 207	37 043	214 492	351 366	1 690	7 909	9 599	60	193	16 785	17 038	46 272	38 280	7 916	475 291				
27 Autres actifs																											
28 Actifs réglementaires	11	355	366	23	299	323	689	424	1 019	126	1 087	2 655	652	104	756	20	94	135	250	25	6 000	0	10 375				
29 Contributions internes et autres	(11 928)	(43 787)	(55 716)	(25 249)	(36 884)	(62 133)	(117 849)	(52 229)	(125 524)	(15 483)	(133 941)	(327 176)	(80 341)	(12 801)	(93 142)	(2 487)	(11 625)	(16 673)	(30 784)	(3 110)	(12 796)	0	(584 856)				
30 Remboursement gouvernemental	0	0	0	0	363	363	363	11 697	0	3 468	21 293	36 458	0	1 947	1 947	0	0	3 845	3 845	0	0	0	42 612				
31 Total	(11 917)	(43 432)	(55 349)	(25 226)	(36 222)	(61 448)	(116 797)	(40 108)	(124 505)	(11 889)	(111 561)	(288 063)	(79 689)	(10 750)	(90 439)	(2 467)	(11 530)	(12 693)	(26 690)	(3 084)	(6 796)	0	(531 869)				
32 Fonds de roulement																											
33 Encaisse réglementaire	11	2 895	2 906	3	306	309	3 215	3 800	8 394	656	8 040	20 889	12 251	1 151	13 402	252	368	2 539	3 159	13 025	12 267	0	65 957				
34 Matériaux, combustible et fournitures	268	8 708	8 976	568	7 335	7 903	16 879	10 386	24 962	3 079	26 636	65 063	15 977	2 546	18 523	495	2 312	3 316	6 122	618	2 545	0	109 750				
35 Actifs stratégiques	72	2 341	2 413	153	1 972	2 124	4 537	2 792	6 710	828	7 160	17 489	4 295	684	4 979	133	621	891	1 646	166	684	0	29 501				
36 Total	352	13 943	14 295	724	9 612	10 336	24 631	16 978	40 066	4 563	41 835	103 442	32 522	4 381	36 904	879	3 301	6 746	10 926	13 810	15 496	0	205 208				
37 Total	38 308	1 588 098	1 626 406	81 066	1 335 968	1 417 035	3 043 440	1 906 308	4 552 660	564 638	4 878 314	11 901 920	2 920 796	466 521	3 387 317	90 281	421 211	609 977	1 121 470	125 599	481 399	754 810	20 815 955				

Tableau 3
Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service 2018 (M\$)

1 Rubrique	2 3 4			5 6 7 8				9 10 11 12 13					14 15 16			17 18 19 20				21	22	23	24		
	Raccordements des centrales			Réseau				Raccordements des clients					Interconnexions				CCR et CT	Soutien	Télécom.	Total					
	Postes éleveurs		Total	Lignes de raccordements			Total	Très haute tension : Mtl-Qc et boucle autour Mtl	Très haute tension - autres	450 kV	Haute tension	Total	Postes abaisseurs	Raccordements des clients haute tension	Total	Churchill Falls					Ontario	Autres	Total		
Raccordements de type Touloustouc	Autres	Raccordements de type Touloustouc		Autres	Total																				
1 Charges nettes d'exploitation																									
2 Charges brutes directes	0,1	29,0	29,2	0,0	3,1	3,1	32,3	38,1	84,2	6,6	80,7	209,6	122,9	11,6	134,5	2,5	3,7	25,5	31,7	130,7	123,1	-	661,7		
3 Charges de services partagés	0,0	1,9	1,9	0,0	0,2	0,2	2,1	2,5	5,5	0,4	5,3	13,7	8,0	0,8	8,8	0,2	0,2	1,7	2,1	12,9	369,5	-	409,0		
4 Coûts capitalisés	-	(10,0)	(10,0)	-	(1,4)	(1,4)	(11,4)	(11,9)	(29,9)	(2,0)	(35,2)	(78,9)	(37,2)	(3,4)	(40,5)	(0,8)	(0,7)	(6,8)	(8,3)	(7,3)	(22,0)	-	(168,4)		
5 Facturation interne	(0,0)	(0,4)	(0,4)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,5)	(0,5)	(1,2)	(0,1)	(1,2)	(3,0)	(1,8)	(0,2)	(1,9)	(0,0)	(0,1)	(0,4)	(0,5)	(21,0)	(6,3)	-	(33,1)		
6 Total	0,1	20,6	20,7	0,0	1,8	1,8	22,5	28,2	58,6	4,9	49,6	141,3	92,0	8,8	100,7	1,9	3,2	20,0	25,0	115,4	464,2	-	869,2		
7 Autres charges																									
8 Achats de services de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,1	13,1	-	-	-	-	-	5,4	5,4	-	-	-	18,5		
9 Achats d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,7	-	15,7		
10 Amortissement	1,8	83,6	85,4	1,8	20,8	22,6	108,0	97,8	225,1	11,9	182,2	517,0	184,4	20,0	204,4	8,0	12,8	36,8	57,6	28,5	66,2	78,2	1 060,0		
11 Taxes	0,2	6,6	6,8	0,4	5,6	6,0	12,8	7,9	18,9	2,3	20,2	49,4	12,1	1,9	14,1	0,4	1,8	2,5	4,6	0,5	16,7	7,3	105,4		
12 Autres revenus de facturation interne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(46,4)	(46,4)		
13 Total	2,0	90,2	92,2	2,3	26,3	28,6	120,8	105,7	244,1	14,3	215,5	579,5	196,6	21,9	218,5	8,4	14,6	44,7	67,7	29,0	98,6	39,1	1 153,2		
14 Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(0,3)	(9,0)	(9,3)	(0,6)	(7,4)	(8,0)	(17,3)	(10,3)	(25,7)	(3,0)	(26,3)	(65,3)	(16,9)	(2,6)	(19,5)	(0,5)	(2,4)	(3,4)	(6,3)	(1,1)	(3,0)	(4,1)	(116,6)		
15 Frais corporatifs	0,1	3,0	3,1	0,2	2,5	2,7	5,7	3,4	8,5	1,0	8,7	21,7	5,6	0,9	6,5	0,2	0,8	1,1	2,1	0,4	1,0	1,4	38,7		
16 Comptes d'écarts																									
17 Coût de retraite	(0,0)	(0,7)	(0,7)	(0,0)	(0,1)	(0,1)	(0,8)	(0,9)	(2,0)	(0,2)	(1,9)	(4,9)	(2,9)	(0,3)	(3,2)	(0,1)	(0,1)	(0,6)	(0,7)	(4,1)	(3,6)	-	(17,4)		
18 Pénalités liées aux services complémentaires	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)		
19 Comptes de frais reportés																									
20 Disjoncteurs PK	0,1	3,2	3,3	-	-	-	3,3	2,7	5,7	0,0	2,6	11,1	5,8	0,6	6,4	0,2	0,6	0,9	1,7	-	-	-	22,5		
21 Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	-	-	-	-	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,2)	-	(0,0)	(0,3)	(0,5)	-	(0,0)	(0,0)	-	-	(0,1)	(0,1)	-	-	-	(0,6)		
22 Facturation externe	(0,0)	(0,7)	(0,7)	(0,0)	(0,6)	(0,7)	(1,4)	(0,9)	(2,1)	(0,3)	(2,0)	(5,2)	(1,3)	(0,2)	(1,5)	(0,0)	(0,2)	(0,3)	(0,5)	(0,0)	(0,1)	-	(8,7)		
23 Total	2,0	106,5	108,5	1,9	22,5	24,3	132,8	127,8	287,2	16,8	245,9	677,7	278,8	29,0	307,9	10,0	16,5	62,4	88,9	139,5	557,0	36,4	1 940,2		

Tableau 4
Description des facteurs de répartition de la base de tarification

Rubrique	Critère	Description du facteur
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la direction principale Exploitation des installations (DPEI) ainsi que d'autres unités. La DPEI comprend la direction Installations de transport – Sud-Ouest, la direction Installations de transport – Est, la direction Installations de transport – Nord, la direction Installations de transport – Montréal, la direction Lignes de transport et services spécialisés et la direction Centre de gestion des activités de transport. Les autres unités du Transporteur sont le Bureau du Président, la direction principale Planification, expertise et soutien opérationnel, la direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMEER), la direction principale Évolution des automatismes et systèmes de conduite du réseau (DPÉASCR), la direction Commercialisation et affaires réglementaires ainsi que la direction Gouvernance et stratégies d'affaires.
Postes	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Attribution directe à la fonction Soutien.
Télécom.	Affectation directe	Attribution directe à la fonction Télécommunications.
Actifs incorporels	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Actifs réglementaires	Affectation directe	Les actifs réglementaires reliés aux Frais de développement sont attribués directement à la fonction Soutien.
Actifs réglementaires	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les actifs réglementaires, excluant les frais de développement, sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Contributions internes et autres	Affectation directe	Les contributions internes des actifs reliés aux raccordements de type Toulustouc sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Contributions internes et autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les contributions internes et autres sont attribuées aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant celles reliées aux engagements de type Toulustouc et excluant les actifs de Télécommunications).
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes du territoire sud de la direction Ligne de transport et services spécialisés de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée aux différentes fonctions selon les charges brutes directes.
Matériaux, combustible et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustible et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Actifs stratégiques	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les actifs stratégiques sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).

**Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service**

Rubrique	Critère	Description du facteur
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la direction principale Exploitation des installations (DPEI) ainsi que d'autres unités. La DPEI comprend la direction Installations de transport – Sud-Ouest, la direction Installations de transport – Est, la direction Installations de transport – Nord, la direction Installations de transport – Montréal, la direction Lignes de transport et services spécialisés et la direction Centre de gestion des activités de transport. Les autres unités du Transporteur sont le Bureau du Président, la direction principale Planification, expertise et soutien opérationnel, la direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMEER), la direction principale Évolution des automatismes et systèmes de conduite du réseau (DPÉASCR), la direction Commercialisation et affaires réglementaires ainsi que la direction Gouvernance et stratégies d'affaires.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien, à l'exception de la DPÉASCR pour les frais liés à SCADA qui sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures de maintenance de cette direction.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien, à l'exception de la DPÉASCR pour les frais liés à SCADA qui sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures de maintenance de cette direction.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien, à l'exception de la DPÉASCR pour les frais liés à SCADA qui sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures aux investissements de cette direction.

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)

Rubrique	Critère	Description du facteur
Facturation interne	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien.
Facturation interne	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la DPCMEER sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne	Heures de maintenance	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les heures de maintenance de cette direction.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement aux fonctions Interconnexions autres et Réseau haute tension.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations corporelles en exploitation ainsi que les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions concernées.
Amortissement	Immobilisations nettes des postes et lignes	Les montants relatifs aux retraits d'actifs sont attribués directement aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation des postes et lignes.
Amortissement	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée.
Taxes	Affectation directe	Les montants relatifs aux taxes municipales et scolaires sont attribués directement à la fonction Soutien.
Taxes	Affectation directe	Les montants relatifs aux taxes autres des actifs de télécommunications sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Taxes	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les taxes municipales et scolaires et les actifs de Télécommunications).
Autres revenus de facturation interne	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation.

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)

Rubrique	Critère	Description du facteur
Compte d'écarts – Coût de retraite	Masse salariale	Attribution aux différentes fonctions concernées selon la masse salariale.
Compte d'écarts – Pénalités liées aux services complémentaires	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets.
Frais reportés – Disjoncteurs PK	Immobilisations nettes - Postes	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation de la rubrique postes.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes territoire sud de la direction Ligne de transport et services spécialisés de l'année concernée.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour la DPEI, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée de cette direction.

Tableau 6
Description des facteurs de répartition par service

Rubrique	Critère	Description du facteur
Postes élévateurs – raccordements de type Toulnustouc	Affectation directe	Affectation directe des raccordements avec des engagements de type Toulnustouc au service de transport de point à point.
Postes élévateurs – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Lignes de raccordement – raccordements de type Toulnustouc	Affectation directe	Affectation directe des raccordements avec des engagements de type Toulnustouc au service de transport de point à point.
Lignes de raccordement – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Très haute tension – Mtl-Qc et boucle Mtl	Part des besoins en puissance	Répartition par service selon la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme.
Très haute tension – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
450 kV	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Haute tension	Part des besoins en puissance	Répartition par service selon la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Affectation directe au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
Raccordements des clients haute tension	Affectation directe	Affectation directe au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
Churchill Falls	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Ontario	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Interconnexions – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.

Tableau 7
Répartition par composante du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	Répartition par composante							9 Total
	2 % Puissance	3 % Énergie	4 % Spécifique	5 Facteur de répartition*	6 Puissance	7 Énergie	8 Spécifique	
1 Raccordements des centrales					189,6	263,5	17,1	470,3
2 Postes élévateurs					118,3	164,3	6,2	288,8
3 Raccordement de type Toulnostouc			100,0%	E			6,2	6,2
4 Autres	41,8%	58,2%		B	118,3	164,3		282,6
5 Lignes de raccordements					71,4	99,2	10,9	181,4
6 Raccordement de type Toulnostouc			100,0%	E			10,9	10,9
7 Autres	41,8%	58,2%		B	71,4	99,2		170,6
8 Réseau					1 490,6	506,7		1 997,3
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	100,0%			C	339,1			339,1
10 Très haute tension - Autres	41,8%	58,2%		A	331,4	460,5		791,9
11 450 kV	41,8%	58,2%		A	33,2	46,2		79,4
12 Haute tension	100,0%			C	786,8			786,8
13 Raccordements des clients							683,4	683,4
14 Postes abaisseurs			100,0%	D			602,7	602,7
15 Raccordements des clients haute tension			100,0%	D			80,8	80,8
16 Interconnexions					89,2	124,0		213,2
17 Churchill Falls	41,8%	58,2%		A	8,4	11,6		20,0
18 Ontario	41,8%	58,2%		A	26,5	36,8		63,2
19 Autres	41,8%	58,2%		A	54,4	75,6		130,0
20 Total					1 769,4	894,3	700,5	3 364,2

- * (A) Facteur de répartition puissance-énergie basé sur le facteur d'utilisation du réseau :
 $\% \text{ Puissance} = 1 - \% \text{ Énergie}$; $\% \text{ Énergie} = \text{Besoins en énergie} / (\text{Besoins en puissance} \times 8\,760) = (216\,558 \text{ GWh} \times 1\,000) / (42\,510 \text{ MW} \times 8\,760) = 58,2 \%$
- (B) Facteur de répartition puissance-énergie basé sur le facteur d'utilisation de la sous-fonction :
 $\% \text{ Puissance} = 1 - \% \text{ Énergie}$; $\% \text{ Énergie} = \text{Besoins en énergie} / (\text{Besoins en puissance} \times 8\,760) = (216\,558 \text{ GWh} \times 1\,000) / (42\,510 \text{ MW} \times 8\,760) = 58,2 \%$
- (C) Facteur de répartition puissance basé sur la pointe du réseau
- (D) Affectation directe à la charge locale
- (E) Affectation directe au service de point à point

Tableau 8
Répartition par service du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	Répartition par service					7 Total
	2 % Charge locale	3 % Point à point	4 Facteur de répartition*	5 Charge locale	6 Point à point	
1 Raccordements des centrales				390,1	80,2	470,3
2 Postes élévateurs				243,3	45,6	288,8
3 Raccordement de type Toulnostouc		100,0%	E		6,2	6,2
4 Autres	86,1%	13,9%	B	243,3	39,3	282,6
5 Lignes de raccordements				146,8	34,6	181,4
6 Raccordement de type Toulnostouc		100,0%	E		10,9	10,9
7 Autres	86,1%	13,9%	B	146,8	23,7	170,6
8 Réseau				1 750,7	246,6	1 997,3
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	88,9%	11,1%	C	301,4	37,8	339,1
10 Très haute tension - Autres	86,1%	13,9%	A	681,7	110,2	791,9
11 450 kV	86,1%	13,9%	A	68,4	11,1	79,4
12 Haute tension	88,9%	11,1%	C	699,2	87,6	786,8
13 Raccordements des clients				683,4		683,4
14 Postes abaisseurs	100,0%		D	602,7		602,7
15 Raccordements des clients haute tension	100,0%		D	80,8		80,8
16 Interconnexions				183,6	29,7	213,2
17 Churchill Falls	86,1%	13,9%	A	17,2	2,8	20,0
18 Ontario	86,1%	13,9%	A	54,4	8,8	63,2
19 Autres	86,1%	13,9%	A	111,9	18,1	130,0
20 Total				3 007,8	356,5	3 364,2

- * (A) Puissance : Charge locale = 37 778 MW ; Point à point = 3 084 MW à MASS et NE + 1 648 MW autres = 4 732 MW
Énergie : Charge locale = 182 078 GWh ; Point à point = 23 858 GWh à MASS et NE + 10 622 GWh autres = 34 480 GWh
- (B) Puissance : Charge locale = 37 778 MW ; Point à point = 3 084 MW à MASS et NE + 1 648 MW autres = 4 732 MW
Énergie : Charge locale = 182 078 GWh ; Point à point = 23 858 GWh à MASS et NE + 10 622 GWh autres = 34 480 GWh
- (C) Puissance : Charge locale = 37 778 MW ; Point à point = 4 732 MW
- (D) Affectation directe à la charge locale
- (E) Affectation directe au service de point à point

Tableau 9
Répartition du coût du service 2018 (M\$)

1 Fonctions	2 Charge locale				6 Point à point				10 Total
	3 Puissance	3 Énergie	4 Spécifique	5 Sous-total	6 Puissance	7 Énergie	8 Spécifique	9 Sous-total	
	1 Raccordements des centrales	168,5	221,6		390,1	21,1	42,0	17,1	
2 Postes éléveurs	105,1	138,2		243,3	13,2	26,2	6,2	45,6	288,8
3 Raccordement de type Toulnostouc							6,2	6,2	6,2
4 Autres	105,1	138,2		243,3	13,2	26,2		39,3	282,6
5 Lignes de raccordements	63,4	83,4		146,8	7,9	15,8	10,9	34,6	181,4
6 Raccordement de type Toulnostouc							10,9	10,9	10,9
7 Autres	63,4	83,4		146,8	7,9	15,8		23,7	170,6
8 Réseau	1 324,6	426,0		1 750,7	165,9	80,7		246,6	1 997,3
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	301,4			301,4	37,8			37,8	339,1
10 Très haute tension - Autres	294,5	387,2		681,7	36,9	73,3		110,2	791,9
11 450 kV	29,5	38,8		68,4	3,7	7,4		11,1	79,4
12 Haute tension	699,2			699,2	87,6			87,6	786,8
13 Raccordements des clients			683,4	683,4					683,4
14 Postes abaisseurs			602,7	602,7					602,7
15 Raccordements des clients haute tension			80,8	80,8					80,8
16 Interconnexions	79,3	104,3		183,6	9,9	19,7		29,7	213,2
17 Churchill Falls	7,4	9,8		17,2	0,9	1,9		2,8	20,0
18 Ontario	23,5	30,9		54,4	2,9	5,9		8,8	63,2
19 Autres	48,3	63,6		111,9	6,1	12,0		18,1	130,0
20 Total	1 572,5	751,9	683,4	3 007,8	197,0	142,4	17,1	356,5	3 364,2

Tableau 10
Effet de l'imputation des revenus de point à point à court terme sur les coûts répartis à chaque service 2018 (M\$)

Mise à jour présentée en suivi de la décision D-2010-032, page 116

	1	2	3	4
	Revenus et coûts	Charge locale	Point à point	Total
1 Revenus		2 960,3	403,9	3 364,2
2 Revenus à long terme		2 960,3	370,8	3 331,1
3 Revenus à court terme			33,1	33,1
4 Coûts répartis		3 007,8	356,5	3 364,2
5 Moins : part des revenus à court terme*		29,4	3,7	33,1
6 Coûts répartis nets**		2 978,3	352,8	3 331,1

* Part de 89 % pour la charge locale et 11 % pour le point à point.

** La différence entre les revenus à long terme et les coûts répartis nets, le cas échéant, résulte de l'arrondi.